
AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

Élection 2020 des officiers de la FQSA

Madame, Monsieur,

Cher (ère) membre,

Au nom du président de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique (FQSA), M. Pierre Manseau, je vous invite à participer à l'appel de candidatures pour les postes d'officiers de la FQSA.

Les postes d'officiers et membres du comité exécutif suivants doivent être élus par les membres lors de l'Assemblée générale annuelle de la FQSA du 15 mars 2020. Les informations complémentaires de cette assemblée suivront ultérieurement.

Postes en élection - administrateurs sortants :

- Président : Pierre Manseau (2018-2019)
- Vice-Présidente développement de la pêche : Sylvie Tremblay (2019)

Toute personne désirant postuler pour un de ces postes doit faire parvenir son formulaire de mise en candidature **au plus tard le 15 février 2020**, et être soutenu par deux (2) autres membres en règle.

Des formulaires de mise en candidature sont également disponibles sur demande au bureau de la FQSA, par courriel au secretariat@fqsa.ca, par téléphone au 418 847-9191.

En espérant compter sur votre participation, veuillez recevoir nos salutations distinguées.



Frédéric Raymond
Secrétaire de la FQSA

p.j. : Formulaire de mise en candidature

(Tiré des règlements généraux de la FQSA)

ANNEXE A

POUVOIRS ET DEVOIRS DES OFFICIERS

PRÉSIDENT

Les fonctions du président sont notamment de :

- représenter la Fédération et en être le porte-parole;
- présider les assemblées de toutes instances de la FQSA ou déléguer cette fonction;
- faire partie de toutes les commissions et comités de la Fédération;
- voir à la conduite active et à la bonne marche des affaires de la Fédération et voir à ce que les décisions du conseil d'administration et du comité exécutif soient exécutées;
- déterminer l'ordre du jour des assemblées du comité exécutif et du conseil d'administration et en assurer la convocation;
- présenter son rapport à l'Assemblée générale annuelle;
- Présider le comité sur la gouvernance;
- exercer tous les pouvoirs relatifs à l'exécution de ses fonctions.

VICE-PRÉSIDENT DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE SPORTIVE

Les fonctions de vice-président sont notamment de :

- présider le comité Pêcheur formé des membres ayant un intérêt dans le développement de la pêche au saumon qui se réunira minimalement deux (2) fois par année;
- recueillir les enjeux et préoccupations relatives aux pêcheurs;
- participer à la tenue d'activités et d'évènements pour promouvoir la gestion et la pêche au saumon;
- informer le comité exécutif de tout enjeu ayant des répercussions sur le saumon et la pêche au saumon;
- supporter le président et le conseil d'administration dans les décisions de l'organisation;
- collaborer à la mise en application des orientations et des programmes de la Fédération.